MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général

Arrêté en date du 11 DEC. 2024

La ministre de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la Forêt

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°95-370 du 6 avril 1995 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 26 août 2024 fixant les taux de promotion dans les corps du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire pour l'année 2025,

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'adjoint technique de formation et de recherche principal de 1ère classe au titre de l'année 2025 (par ordre alphabétique) :

NOM Prénom	Affectation
CHRISTOPHE Caroline	APT - Saclay-Palaiseau
COHEN Carole	VetAgroSup - Lyon
DUPEYRON Agnès	ENSFEA - Toulouse
GUEYE-DEBUC Noura	ENV - Alfort
LEJUEZ Sylvio	ENV - Alfort
MAHDI Moussa	APT - Saclay-Palaiseau
NINET Damien	ONIRIS - Chantrerie
RE Aline	BSA - Bordeaux
WILHEMS Alain	VetAgroSup - Clermont

Article 2 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 11 DEC. 2024

Pour la ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt et par délégation,

Le chef du service
des ressources humaines

Xavier MAIRE